

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Octobre 2019 (Article L2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Le compte-rendu de la réunion du 9 Septembre 2019 est adopté

### **Désignation d'un(e) secrétaire de séance :**

Monsieur Eric COUSIN est désigné secrétaire de séance.

### **AMÉNAGEMENT DE LA FORET**

#### **PROJET D'AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE LIGUGÉ POUR LA PÉRIODE 2019-2038**

Madame le Maire rappelle que cette question avait été déjà présentée au Conseil Municipal. Une commission a travaillé sur cette question, et un nouveau débat a eu lieu en commission générale après l'intervention de Monsieur PERSUY.

Il est donc proposé d'examiner une nouvelle fois ce projet d'aménagement.

**Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur ce projet d'aménagement de la forêt communale pour la période 2019/2038.**

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **APPROBATION DES REGLEMENTS SCOLAIRES 2019/2020**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider les quatre règlements scolaires et périscolaires pour 2019/2020.

Il s'agit des règlements :

- ✓ des garderies scolaires et le PEDT ;
- ✓ du restaurant scolaire ;
- ✓ du transport scolaire ;
- ✓ de l'accueil de loisirs sans hébergement

**Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification de ces quatre règlements scolaires et périscolaires pour 2019/2020.**

### **URBANISME**

#### **VENTE D'UN LOGEMENT LOCATIF**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'État sollicite l'avis des communes quand un bailleur social souhaite vendre ses logements sociaux situés sur la commune.

HABITAT DE LA VIENNE souhaite vendre un pavillon au 50 Promenade des Epinettes. L'État sollicite l'accord de la commune pour cette vente.

**Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à une date ultérieure dans l'attente d'un rendez-vous avec HABITAT DE LA VIENNE.**

## FINANCES

### DEMANDES DE SUBVENTION

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner les demandes de subventions de plusieurs associations :

- ✓ demande du foyer socio-éducatif du collège Théophraste RENAUDOT pour la journée d'intégration des élèves de sixième qui habitent à LIGUGE ;
- ✓ demande de l'association Croquons la Vie ;
- ✓ demande de l'association La Session Verte.

**Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 410 Euros au Foyer socio-éducatif du collège Renaudot, de 320 Euros à l'association Croquons la Vie et 130 Euros à la Session Verte ainsi qu'aux associations animant les séances de PEDT dans les écoles.**

### INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider le versement de l'indemnité de conseil au receveur municipal (le percepteur), sachant que cette dernière s'élève à 626.59 €.

**Le Conseil Municipal donne un avis favorable au versement de l'indemnité au Receveur Municipal.**

### DECISIONS MODIFICATIVES

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier quelques affectations budgétaires afin de poursuivre les investissements.

**Le Conseil Municipal accepte ces décisions modificatives.**

## COMMISSIONS COMMUNALES

### PRÉSENTATION DES TRAVAUX DANS LES DIFFERENTS DOMAINES DE COMPETENCES

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'évoquer les travaux des différentes commissions communales.

## AFFAIRES INTERCOMMUNALES

### CONVENTION POUR L'ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commandes de solutions informatiques porté par l'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE. Le principe est d'adhérer au groupement et de pouvoir bénéficier de tarifs et de services négociés à un niveau départemental si nécessaire.

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de cette convention d'adhésion au groupement de commandes pour les solutions informatiques.**

### AVIS SUR LE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal.

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce règlement local de publicité intercommunal.**

## ACTUALITES INTERCOMMUNALES

### DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

#### ACTIVITES JEUNESSE

Madame le Maire propose au Conseil de valider l'activité jeunesse avec un voyage à Nantes les 16 et 17 novembre 2019.

**Le Conseil Municipal valide les tarifs pour le voyage à Nantes proposé aux jeunes les 16 et 17 Novembre 2019.**

#### REMERCIEMENTS

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES